



# Repères 38

Journal des retraités CFDT de l'Isère

février-mars 2019 - n° 40

## EDITO Le grand repli

Le libéralisme économique est en train de se prendre le mur de la réalité sociale et politique en pleine face. Son instabilité, son opacité et ses inégalités criantes provoquent un mouvement généralisé de désintégration qui comporte des risques : la fermeture des frontières, le rejet de l'autre. Au niveau de l'Europe, le Brexit ne serait que le début et en France, nous assistons à une désintégration de la société française où le sentiment de l'injustice sociale et fiscale est prédominant.

Le mouvement des "gilets jaunes" nous interroge. Est-ce que les syndicats ont été assez à l'écoute de ce que vivent beaucoup de personnes, salariés du privé ou du public, chômeurs, retraités ? Pourquoi nombre d'entre eux n'ont-ils pas rejoint depuis longtemps les organisations syndicales ? Pourquoi cette méfiance ? Il est vrai que l'absence de l'unité d'action des syndicats n'arrange absolument pas notre crédibilité ? A qui la faute si l'image des syndicats est si écornée ?

Depuis 18 mois, le gouvernement a ignoré les avertissements des corps intermédiaires sur le déficit social de sa politique économique. Il a laissé le champ libre à un mouvement populaire et populiste. Ce mouvement révèle aussi l'oubli des classes moyennes, qui se trouvent juste au-dessus du seuil des revenus requis et n'obtiennent rien. Par sa stratégie d'évitement, le pouvoir s'est privé de relais d'opinion et se retrouve seul face à la rue.

Deux millions et demi de syndicalistes obtiennent moins que deux cents mille "gilets jaunes" en colère. La violence a eu raison sur le dialogue social. Le pouvoir s'est incliné devant la violence et a refusé de dialoguer. Cela nous est insupportable ! La CFDT propose un Grenelle du pouvoir mieux vivre après le grand débat, proposition balayée par le président de la République. A cette réunion participeraient les syndicats, les associations, le patronat, les citoyens tirés au sort pour débattre sur le vivre ensemble, le pouvoir d'achat exclu du grand débat, le pouvoir de se déplacer. Il s'agit de construire avec d'autres des solutions concrètes porteuses de plus de justice sociale. Si l'exécutif continue à décider seul, cela sera un échec.

Depuis le début de la crise sociale, la CFDT n'a cessé d'appeler au dialogue. Aussi, elle entend prendre toute sa place dans le Grand Débat. Les adhérents CFDT sont appelés à se mobiliser et être présents dans les réunions locales, à faire des propositions sur les cahiers de doléances et à utiliser les réseaux sociaux.

Josette DIZET SG - Alain CAFFERATTO & Jérôme DOUADY SGA

## Congrès UCR Bordeaux 21 au 23 MAI 2019

Le thème du congrès de l'Union Confédérale des Retraités CFDT est :

### Les retraités, acteurs dans la société

Le rapport de résolution repose sur trois têtes de chapitre :

- reconnaître la place des retraités dans la société,
- bien vivre la retraite et acquérir des droits nouveaux,
- organiser, communiquer et développer.

## Les élections européennes

auront lieu le 26 mai 2019. L'enjeu de cette consultation est important face à la montée du populisme, de la xénophobie et du nationalisme.

L'UTR organise une journée d'étude sur le thème de l'Europe, le 21 mars à Voiron. **"Comprendre le fonctionnement de l'Europe, les enjeux, la citoyenneté européenne et la stratégie de la CFDT pour une Europe sociale"**

## SOMMAIRE

Edito, le grand repli .....	Page 1
Grand Débat National .....	Page 2
Squats et Bidonvilles .....	Page 3
ULR Voironnais Accueil de jour .....	Page 4
CFDT 1er syndicat de France .....	Page 5
Bientraitance .....	Page 6
Rôle CVS et CDCA .....	Page 7
Journée d'étude URR.....	Page 7
CR Voyage en Ardèche .....	Page 8
CR Voyage Saint Pétersbourg .....	Page 10
CR Journée St Romain en Gal .....	Page 11
Hommage à nos militants .....	Page 12
Lutte des ouvrières de la soie.....	Page 12

## Nous voulons participer au Grand Débat National

### Des adhérents font des propositions

#### Démocratie :

**E**n finir avec notre monarchie républicaine en élisant le Président de la République tous les 4 ou 6 ans et les députés à mi-mandat présidentiel également tous les 4 ou 6 ans afin de bien séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif. Remplacer le Sénat par une Chambre des élus locaux, les Présidents de Régions étant membre de droit.

Donner plus de pouvoir de contrôle et de proposition au Conseil Economique, Social et Environnemental sur les décrets émis par la Haute Administration et régler les salaires et avantages à attribuer aux hauts et très hauts fonctionnaires. (voir affaire Joanno)

#### Europe :

**C**réer une Europe des carburants et combustibles avec taxation uniforme, marché unique de ces produits en Euros et non en Dollars pour contrer les pouvoirs abusifs du Dollar ou un chantage russe pour le gaz. La taxation uniforme permettrait d'alimenter en partie le budget européen pour une transition écologique socialement compatible. Ce serait relancer l'Europe de manière concrète et parlante pour les citoyens comme ce fut le cas lors de la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

**Antoine Bocquet Grenoble**

**J**e suis globalement en accord avec les propositions d'Antoine.

Un des maux principaux, c'est bien cette sacralisation de la fonction de Président qui pollue toute notre vie politique.

J'ajouterais que concernant la suppression de l'ISF, même si le pouvoir s'accroche à sa doctrine il faudra bien que l'on remette en cause la fiscalité telle qu'appliquée aujourd'hui. Un nouveau calcul avec de nouvelles tranches d'imposition paraît incontournable.

Enfin concernant l'immigration, c'est un problème européen qui doit (enfin) trouver des solutions européennes. Je crains que le sujet laissé en pâture au débat national soit le cadre de propositions plus ou moins abjectes de la part de certains de nos concitoyens.

**Jean-Pierre Thomas Nord Isère**

#### RÉFÉRENDUM

**O**n parle beaucoup, actuellement, à propos du mouvement des "gilets jaunes", de la possibilité constitutionnelle d'instaurer un Référendum d'Initiative Citoyenne.

Au risque de mécontenter certains lecteurs de notre journal, je pense que cette mesure, si elle est adoptée, me semble très dangereuse.

A part pour certaines questions très locales, souvent d'ordre technico-administratives, où cette possibilité pourrait être un bon "outil", il n'en est pas de même pour de grandes questions de société, dont beaucoup ont des enjeux moraux, des enjeux de société importants, des valeurs et règles de conduite dans une société.

Il est évident que si on faisait aujourd'hui, un référendum pour le rétablissement de la peine de mort, ou pour l'expulsion immédiate des immigrés, la réponse risquerait fortement d'être positive.

Les personnes réagissent très souvent par impulsion immédiate, sans s'occuper de réfléchir.

Il suffit de constater le déluge d'opinions non réfléchies qui se répand extrêmement rapidement sur Internet via les réseaux sociaux, réseaux sociaux qui ont été à l'origine du mouvement des "gilets jaunes".

Pour une opinion sensée et constructive, combien d'absurdes et dangereuses ?

Agressivité et haine s'y donnent libre cours

Au vu d'ailleurs de la complexité des choses, comment penser qu'une réponse satisfaisante à une question peut être simplement un oui ou un non ?

Non, cette proposition de Référendum d'Initiative Citoyenne n'est qu'un leurre, l'amélioration des conditions de vie des retraités ne peut se concrétiser que par notre syndicalisme de proximité, par notre syndicalisme de retraités, par notre action avec l'ensemble des retraités et des actifs.

**Alain Camagne Vienne**

## Squats et bidonvilles Rue Jay à Grenoble un accord a été signé entre la Ville, les associations et les squatteurs



Le 6 rue Jay, c'est un grand bâtiment de plusieurs étages. Jusqu'en 2012, c'était le Centre Culturel Juif, avant d'être racheté par la Ville de Grenoble.

Cette friche située dans l'hypercentre de la ville est occupée depuis juin 2016 par plusieurs familles qui étaient à la rue. En logeant une vingtaine de familles les militants mobilisés autour du « droit au logement » voulaient démontrer ainsi qu'une réquisition des bâtiments inoccupés était possible.

Un bras de fer s'est alors engagé pendant près de 3 ans avec la Ville de Grenoble. Celle-ci saisit le tribunal, obtient un jugement d'expulsion, en juin 2017, malgré l'absence de projet pour ce bâtiment. La Ville ne met pas à exécution l'expulsion mais demande au DAL38 (Droit au Logement) et à l'Assemblée des locataires de signer une convention d'occupation temporaire. Le jugement lui sert de moyen de pression.

Une quinzaine d'associations et une cinquantaine de personnes constituent alors l'association "**Pour Un Toit**" afin de négocier la convention d'occupation temporaire exigée par la mairie, ainsi que le relogement des habitants, et obtenir la prise en charge des fluides par les pouvoirs publics, ceux-ci ne respectant pas leur obligation d'hébergement. Des coupures d'électricité interviendront à plusieurs reprises en effet et feront l'objet d'âpres négociations. Ce sera d'ailleurs un point essentiel dans l'écriture de la convention.



Bâtiment de la rue Jay

Il y avait alors 23 familles. Aujourd'hui il reste 8 familles, les autres ayant pu trouver des solutions. La démonstration est claire : avec un toit sur la tête, les familles et les personnes peuvent mener leurs démarches, scolariser leurs enfants, et trouver un chemin d'insertion.

Une régulation est mise en place pour bloquer toute nouvelle installation. Mais ceci n'empêche pas de mettre à disposition un logement occasionnel en période grand froid. D'ailleurs il arrive que des services sociaux et même le 115 sollicitent un logement temporaire !

Une signataire commente : "*Les militants ont pris le temps à chaque fois de favoriser la participation des habitants notamment en imposant de fait leur présence à toutes les tables de négociation avec les élus. Le temps que chacun et chacune aient compris dans sa langue les débats. Difficile pour des élus toujours pressés et même parfois pour nous autres vieilles et vieux militants !*"

Serge HUET

L'actualité sociale, marquée en cette fin 2018 début 2019, par le mouvement des « *gilets jaunes* » montre l'importance des « *corps intermédiaires* » dans la gestion des problèmes sociaux et politiques. Un pouvoir politique, qu'il soit national ou local, est amené tôt ou tard à réaliser qu'il faut composer avec les associations ou les syndicats pour trouver des solutions dans des contextes difficiles et construire dans la durée.

## CRÉATION D'UN ACCUEIL DE JOUR EN CHARTREUSE en mars 2019

La loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) de décembre 2015 avait acté le droit au répit des aidants. Cette mesure était largement justifiée par le fait que les aidants familiaux sont souvent épuisés. Mais la mise en place se fait lentement.

**L**ors de la réunion du Comité de pilotage gérontologique du Pays de Guiers du 3 décembre 2018 qui regroupe 5 CCAS locaux, le directeur-adjoint de l'hôpital de St Laurent du Pont a présenté la prochaine mise en place d'un Accueil de jour. Il sera destiné aux personnes âgées sous forme itinérante sur le Territoire de la Chartreuse.

### Point d'étape et mise en œuvre

Un appel à projet accepté par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et le Conseil Départemental de l'Isère pour 30 personnes âgées, fonctionnera 210 jours par an.

### Quelques chiffres :

Population totale du canton : 11.617 habitants,

P.A. + de 75 ans : 1.196 personnes,  
P.A. + de 85 ans : 398 personnes.

Le projet d'accueil du jour permet de resocialiser les P.A. et apporte de l'aide aux aidants dans le cadre d'un soutien à domicile (droit au répit).

**Bénéficiaires** : L'accueil de jour s'adresse aux personnes âgées "Alzheimer" ou assimilé, au stade léger.

### Deux lieux sont retenus :

EHPAD Le Perthuis à St Laurent du Pont, 4 jours par semaine du lundi au jeudi,  
EHPAD Les Tilleuls à Entre Deux Guiers, 1 jour par semaine, le vendredi.

### Pourquoi 210 jours par an ?

Cela correspond aux financements du projet. C'est le nombre de jours de travail d'un agent qui va être recruté, soit pour une année 210

jours de travail, pour un horaire de 9h à 16h30.

**Critères d'admission** : les personnes âgées Alzheimer léger, ou P.A. ayant conservé une certaine autonomie en mobilité et capacité cognitive, le consentement de la P.A. est obligatoire. L'objectif recherché est thérapeutique.

**Autres accueils de jour aux environs** : Les Abrets, Moirans, Tullins et Chambéry.

**Nombre de places** : 30, soit 6 P.A. par jour, le recrutement pourra être plus large que le territoire de Chartreuse, en particulier le secteur de St Geoirs en Valdaine

**Accompagnement des familles**. L'accueil de jour est aussi un lieu de répit et d'écoute pour les aidants.

**Date d'échéance** : le démarrage est fixé en mars 2019.

**Prix de la journée** : 34 € soit 1 fois et demi le prix d'une heure d'aide à domicile. Aide possible dans le cadre des A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) mais si la P.A. inscrite ne vient pas, le prix de la journée restera dû.

Une nouvelle réunion sur la finalisation du projet aura lieu avec le Comité de pilotage Gérontologique du Pays de Guiers (Chartreuse) vers le 15 janvier 2019.



EHPAD les Tilleuls - Entre-deux-Guiers

**Journée type** : autour de la vie quotidienne, promotion de l'autonomie physique et cognitive, bien-être de la P.A.

Activités nombreuses et variées, organisées par le "Pivot de l'accueil de jour", dont le recrutement est en cours. Attention, ce ne sera pas un accueil médicalisé.

**Transports** : c'est le problème qui fâche. Ce sont principalement les familles qui réalisent le transport, l'indemnité a été fixée à 11,90 €.

**L**a CFDT Retraités s'est impliquée pour faire reconnaître le droit au répit des aidants familiaux dans la Loi ASV, C'est pourquoi, les mandats CFDT doivent suivre les initiatives sur les Territoires et les faire connaître pour contribuer à leur développement.

Franklin PAQUIN, mandaté CFDT au CCAS de St Laurent du Pont et délégué Territorial UDCCAS-38

# Avec les élections dans les Fonctions Publiques

## La CFDT 1<sup>er</sup> syndicat de France

### Soyons fiers mais restons modestes

#### Les élections de décembre 2018 ont bouleversé les rapports des forces !

##### Premier enseignement :

La CFDT devient le premier syndicat français aussi bien dans le privé que dans tout le salariat (secteurs privé et public confondus).

##### Deuxième enseignement :

Pour la première fois de l'histoire de France, le nombre des votants dans des élections professionnelles de la fonction publique est passé en dessous de la barre des 50%. Avec un temps de retard, les élections professionnelles connaissent un accroissement de l'abstention comme dans les élections politiques. Espérons que le mouvement syndical étudiera sans langue de bois les causes à la fois du recul des votants et du recul dans les votes exprimés.

##### Nos pistes d'explications

La CFDT doit se poser la question des causes de ce recul. Une piste pour y répondre provient de la constatation que la moitié des ouvriers et des employés qui ne votent plus aux élections politiques, les couches moyennes déclassées et de plus en plus de travailleurs des zones périphériques et urbaines, ceux-là même qui forment la base du mouvement des « gilets jaunes », se sont détournés du mouvement syndical revendicatif et réformiste. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la « descente aux enfers » peut continuer ! À noter que le « syndicalisme rassemblé des 9 organisations de retraités » (CGT, FO et d'autres) n'a rien obtenu alors que les gilets jaunes ont obtenu un recul de la ponction de 1,7 point de la CSG entre 1 200 et 2 000€ de retraite (d'ailleurs pas pour tous car c'est le revenu fiscal du couple qui est retenu pour le calcul) ! La présence de nombreux retraités chez les gilets jaunes

montre que cette forme d'*intersyndicale des retraités* peut passer de la campagne d'opinion à la campagne d'actions.

Notre syndicalisme doit s'élargir aux travailleurs ouvriers et employés qui ne votent plus : de la France périphérique aux couches moyennes en voie de déclassement, etc. Oui, il faut tenir compte des revendications des salariés pauvres (qui touchent la prime d'activité ou ont de très bas salaires) qui seront à terme des retraités pauvres et des retraités qui touchent des basses pensions.

##### Quelques résultats électoraux dans la fonction publique

- La participation des salariés de la fonction publique (aujourd'hui 5 127 172 d'agents) est passée de 54,6% pour les élections 2008-2010-2011 à 52,8% en 2014 et 49,8% en 2018.

**La CFDT, malgré son recul de 0,3% dans la fonction publique (19,3% en 2014, 19% en 2018) ravit la première place, secteur privé et secteur public confondus.**

- La CGT qui elle, malgré le fait qu'elle reste première organisation de la fonction publique, recule beaucoup plus (23,1% en 2014, 21,8% en 2018)

- FO est également en recul : elle obtient 18,1% contre 18,6% en 2014.

- L'UNSA et la FSU progressent légèrement grâce à leur déploiement en dehors de leur base de départ,

- Pour Solidaires, le recul n'est pas négligeable : ce syndicat obtient 6,3% contre 6,8% en 2014, avec une

baisse dans certains de ses points forts comme dans la fonction publique de l'État (sauf aux finances où il y a une tradition plus corporatiste).

- La CFTC continue de régresser et passe de 3,3% en 2014 à 2,9% en 2018. Cela va être de plus en plus dur de maintenir cette organisation toujours considérée par elle comme représentative de l'ensemble du monde du travail .

- La CGC avec sa spécificité progresse légèrement de 2,9% en 2014 à 3,4% en 2018.

**L'évolution sociologique** n'est pas à négliger. En effet, l'augmentation du nombre de cadres et la baisse du nombre d'agents de premier et second collège (catégories B et C), l'externalisation et la sous-traitance de nombreux métiers et services (nettoyage, blanchisserie, réseaux, etc.) sont davantage favorables à certaines organisations syndicales (ex : CGC) et sont aussi une explication.

##### Conclusion provisoire

**La CFDT 1<sup>er</sup> syndicat de France, tous secteurs confondus, c'est un beau résultat. On en rêvait tous. On peut légitimement être fier d'être Cédétiste, mais il faut être réaliste et rester modeste. Il reste du travail à faire et des questions à débattre en toute franchise.**

Pour l'ULR Voironnais, Chartreuse, Bièvre.

**Franklin PAQUIN**

# Bienveillance

## EHPAD et Services de Soins en état d'alerte... Faute de moyens appropriés le risque de maltraitance est à son maximum. Comment inverser la tendance ?

Des cas de maltraitance sont régulièrement médiatisés. Avec leur côté spectaculaire ils sont la partie émergée d'un iceberg qu'on a l'habitude d'appeler *la maltraitance institutionnelle*, celle qui est générée par un personnel sous pression, contraint, par exemple, à 10 minutes par personne pour faire une toilette, à 3 changes et pas davantage par 24 heures.



Les 117 jours de grève à la maison de retraite les Opalines, à Fouchers dans le Jura, ont contribué à réveiller les consciences mais ont donné peu de résultats : un accord malgré tout pour un meilleur taux de remplacement du personnel absent : remplacement à 80%, mais par du personnel non formé. Un moindre mal dans un contexte où les difficultés de recrutement et le manque de formation sont un obstacle majeur à la stabilité et à la compétence des équipes.

Les manques d'attention sont des comportements individuels mais ils se multiplient insidieusement et s'installent par la routine lorsque l'institution contraint le personnel à faire vite et ne lui laisse pas de répit,

pas de temps de recul et d'évaluation en équipe. Les petites et grandes négligences par du personnel au bord de l'épuisement sont à mettre au chapitre de la maltraitance institutionnelle.

### Peut-on rêver d'une *bienveillance institutionnelle* ?

Quelle méthode et surtout quels moyens pour y parvenir ?

Certaines équipes ont intégré le concept d'*humanité* : un label et une philosophie. Les formations existent, mais on peut adopter ses principes sans leçons particulières. C'est le respect de la personne qui prime et s'appuie sur 4 piliers fondamentaux : regard attentionné, parole apaisante, toucher-tendresse, invitation au mouvement et à la verticalité.

Côté institutions, le prochain Schéma gérontologique départemental est en préparation : le Conseil départemental prendra-t-il en compte dans son budget les préconisations du CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) auquel participe la CFDT ?

En préparation de ce schéma, vos mandats CFDT se sont répartis dans les groupes de travail du CDCA. Le groupe consacré à la bienveillance a d'abord fait des constats : difficulté de stabiliser les équipes dans les Ehpads, difficultés de recrutement de personnel qualifié, turnover, absentéisme, manque d'attractivité... A quoi s'ajoutent des budgets et des ratios de personnel insuffisants, une logique de soins et non d'accompagnement.

Le groupe a conclu qu'il ne pourra y avoir de progrès si l'établissement (ou le service de soins à domicile) n'inscrit pas la bienveillance dans le projet d'établissement comme en-

jeu de management des équipes. Il s'agit de mettre en alerte l'ensemble du personnel pour faire barrage à la banalisation des violences ordinaires, la routine, la loi du silence, le fatalisme. Une *culture de la bienveillance* passe par des prises de conscience, des constats partagés en équipe, ce qu'on appelle une *analyse de la pratique*, à partir de situations concrètes, débouchant sur des formations, type formations-flash courtes, pour l'ensemble du personnel.

Cela suppose des financements spécifiques tournés vers la coordination, la supervision des équipes, la sensibilisation des professionnels non diplômés intervenant en institution ou à domicile.

Cette *culture de la bienveillance* passe par une coopération avec les familles représentées aux Conseils de vie sociale (les CVS). Trop souvent les familles sont perçues comme agressives et la direction est sur la défensive face aux dénonciations de négligence. L'état d'esprit peut changer radicalement si les familles représentées au CVS voient que l'établissement ou le service de soins est engagé dans une démarche collective contre les maltraitances et développe des programmes de sensibilisation du personnel et d'animation pour les résidents.

Activer les CVS, cela fait aussi partie des préconisations du groupe de travail : ouvrir les CVS aux résidents, aux familles et favoriser la participation des associations et des bénévoles. Le Conseil départemental a un rôle à jouer : la Direction de l'autonomie peut être missionnée pour faire un état des lieux des CVS, inciter au respect de la réglementation (il existe encore des établissements qui n'ont pas mis en place leur CVS). Cette demande a tout spécialement été portée par la CFDT.

Maxence GIRARD

Mandaté CFDT au CDCA

>>> voir page 7 les encarts CVS & CDCA

## Le Conseil de vie sociale

Une instance obligatoire, utile pour la bienveillance, où sont représentés les résidents, les familles, le personnel. Le CVS est centré sur le bien-être des résidents. Il intervient sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement, la qualité des prestations, l'amélioration du cadre de vie (repas, animation, accompagnement, relations avec le personnel, soins, travaux, entretien des locaux, tarifs...)

Le CVS est une instance consultative de dialogue, de prévention et de proposition sous la responsabilité des usagers.

## Le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

créé par la loi portant adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 remplace désormais les anciens Comités départementaux des retraités et personnes âgées (CODERPA) et le Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH).

Le rôle du CDCA est bien de renforcer la démocratie participative au niveau local, en permettant d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Bénévoles, familles, retraités, professionnels, directeurs d'établissements, administrateurs seront ainsi réunis au sein d'un même lieu de dialogue pour formuler des préconisations.

Cette instance consultative et citoyenne est de fait compétente pour partager une analyse des besoins de la population et donner des avis sur les différents programmes et moyens destinés aux personnes en situation de handicap ou aux personnes âgées : schéma régional de santé, schémas d'action sociale du Département, programme de prévention de la perte d'autonomie, etc.

Vos mandats CFDT sont présents au CDCA et participent aux groupes de travail sur les thématiques du *Vieillesse*, de *l'Éthique*, du *respect des Droits* et...de *la Bienveillance*. Les constats, les réflexions doivent se traduire en "fiches action" pour le prochain plan d'action départemental assorti d'incitations financières.

## Les retraités, acteurs de la vie sociale et économique

### De la caricature à la réalité

*Journée d'étude organisée à Lyon par l'URR Auvergne-Rhône-Alpes le 22/11/2018*

**S**ur 34.242 maires que comptait la France au 1<sup>er</sup> février 2013, 32,4% étaient des retraités.

On estimait à 13 millions le nombre de bénévoles dans les associations en 2016 dont 4,5 millions de plus de 65 ans, soit 35%.

C'est devant 140 retraités CFDT, venus d'Auvergne-Rhône-Alpes, dont 14 adhérents de l'UTR 38, que Gilbert Jérôme, secrétaire général adjoint de l'UCR en charge du pôle attractif est intervenu. Il a démonté l'image caricaturale du retraité voyageant aux quatre coins du monde. Il a rappelé que si la retraite est un temps de repos et de loisirs, les retraités majoritairement s'investissent dans la vie en société. C'est une injustice que de renvoyer les retraités au rang des inactifs.

**L**es retraités sont des citoyens à part entière. Ils sont une génération "pivot" entre leurs enfants et petits-enfants et leurs propres parents en prenant en charge leur grand âge. Une partie des retraités poursuivent leur adhésion et leur engagement syndical par solidarité en accord avec les valeurs partagées. Des retraités sont engagés dans une fonction politique et un grand

nombre s'investissent dans les associations.

**L'**après-midi, les participants se sont répartis en 5 ateliers. Chaque atelier a débattu sur un thème et a émis 3 à 4 préconisations.

#### Atelier 1 Le bénévolat, une bonne solution sociétale ?

Mise en place d'une charte des associations pour leurs bénévoles. Définir un statut du bénévolat. Proposer des formations pour les responsables bénévoles.

#### Atelier 2 La place des retraités dans les territoires

Développer la CFDT au niveau des territoires par l'adhésion et par l'image que l'on véhicule. Participer à l'aménagement du territoire au niveau local et inter-communal.

S'investir dans un mandat et en rendre compte à la structure CFDT.

#### Atelier 3 La place des retraités dans la CFDT

Améliorer les dispositifs de transfert des adhérents. Reconnaître le syndicalisme des retraités dans la CFDT. Dépasser le cloisonnement des structures.

#### Atelier 4 Quelle image des retraités dans la société

Rectifier l'image de nantis et de privilégiés.

Valoriser les responsabilités et les engagements qu'ils assument tout en assurant la transmission.

Lutter pour le respect des droits à l'autonomie des individus.

#### Atelier 5 Retraités, acteurs dans la famille

Défendre le pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions et la prise en charge de la perte d'autonomie. Reconnaître la valeur des services rendus dans le PIB.

Améliorer les droits des aidants familiaux.

Œuvrer à la mise en place des Conseils à la Vie Sociale dans tous les EHPAD, les résidences autonomie et services à domicile. En parallèle, développer les réseaux inter-CVS.

**L'**objectif de ce travail en commun était d'échanger sur les expériences de chacun. Chaque atelier a rédigé un compte-rendu des échanges et a formulé des propositions d'actions à débattre dans chaque UTR et dans chaque ULR.

## Séjour en ARDÈCHE du 27 mai au 2 juin 2018

**Notre séjour à Laurac en Vivarais, au « GAI LOGIS » ce nom ne s'invente pas ! et malgré les pluies fréquentes, l'ambiance était au beau fixe plutôt qu'à la morosité...**

**N**ous étions 28 pour découvrir cette région, proche de l'Isère, en Auvergne Rhône-Alpes, une région au riche passé industriel : mines, papeteries, et surtout la sériciculture. L'élevage du vers à soie ou Bombyx se développa dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle avec l'implantation de milliers de muriers. Notre première visite à la filature du Moulinet, ancienne magnanerie devenue musée, nous apprit beaucoup sur les chenilles, les cocons, les magnaneries où l'on plonge les cocons dans l'eau bouillante pour tuer la chrysalide, puis l'art de tirer le fil de soie sans le casser (aussi tenace que l'acier) de le filer et de le mouliner (c'est à dire le tordre sur lui-même) pour faire des écheveaux. Dur labeur pour les ouvrières... avec des conditions de travail, très dures à l'époque : 14 heures de travail par jour dans la chaleur, l'humidité, la puanteur... et les enfants participaient parfois dès l'âge de 6 ans !

Nous avons eu confirmation de ce passé textile, pas si lointain, lors d'une rencontre très intéressante et émouvante avec 6 amis syndicalistes retraités ardéchois : Marcelle, qui a commencé à travailler en 1950 à l'âge de 14 ans, dans une usine de moulage, a témoigné de sa vie d'ouvrière de l'époque et de sa détermination pour créer une section syndicale dans la "fabrique" afin de faire respecter la loi en matière de conditions de travail et de salaires. Auparavant, Denis, un syndicaliste encore actif, nous avait parlé de la reconversion touristique de l'Ardèche : ce secteur représente 56% des emplois dans le bassin d'Aubenas, et il est suivi par le secteur médico-social (22% des emplois). Les difficultés de recrutement sont importantes, en particulier pour les saisonniers de l'hôtellerie-restauration et de la viticulture.

Nos visites nous ont aussi permis de marcher sur les pas d'Alphonse Daudet d'origine ardéchoise par sa mère et fils d'un négociant en soie, de découvrir une magnifique collection de fossiles au musée de Balazuc, un voyage dans le temps qui donne un peu le vertige.

Pour atteindre l'aven d'Orgnac, puits naturel formé par l'effondrement de la voûte, nous avons descendu 720 marches, en parcourant des salles remplies de merveilles façonnées au fil des millénaires : la plus grosse stalagmite de France, la tour de Pise, une pomme de pin, des piles d'assiettes, une forêt de palmiers, un buffet d'orgues. La visite s'est terminée par un spectacle son et lumière.

A côté, la Cité de la préhistoire, met en valeur les produits des fouilles pratiquées dans la région et même de curieuses statues-menhirs.



**D**estination incontournable pour tout séjour en Ardèche : les gorges de l'Ardèche. **Le Pont d'Arc**, arche brute de 54 mètres de haut et 60 mètres de large, date d'au moins 500 000 ans, situé dans son environ-



nement, la Combe d'Arc. Il fascinait déjà les hommes au temps de la Préhistoire. Les grottes des falaises du Cirque d'Estre ont servi d'abri aux hommes préhistoriques et l'entrée préhistorique de la grotte Chauvet se trouvait au-dessus de la combe. Pour rejoindre la Caverne du Pont d'Arc, ouverte en 2015, reconstitution de la grotte Chauvet, nous empruntons la route touristique des gorges de l'Ardèche, nous arrêtant pour admirer des paysages fantastiques, à une période où les touristes sont peu nombreux. La visite de la plus grande réplique de grotte ornée au monde commence par la galerie de l'Aurignacien, puis dans la pénombre tous les dessins et peintures, émotion et émerveillement.

**D**écouvrir l'Ardèche c'est aussi se rendre sur le Haut plateau ardéchois, la montagne ardéchoise, où la vie fut si rude. Le lac d'Issarlès, lac de cratère, est un lieu de sports nautiques et de pêche. Le mont Gerbier de Jonc est la star du tourisme local, c'est à ses pieds que la Loire prend sa source, un maigre filet d'eau coulant dans un abreuvoir.

Sur le chemin du retour, nous faisons halte à Antraigues sur Volane, le village d'adoption de Jean Ferrat. >>>



>>> Après un passage par le cimetière avec la tombe du chanteur, nous avons visité ce village et ses ruelles pittoresques. En soirée, nous avons « retrouvé » le chanteur dans un spectacle de Jean-Marc Moutet, alternant témoignages de vie, chansons et diapos ; une belle soirée souvenirs....

Nous avons découvert d'autres villages : Largentière (sous-préfecture d'à peine 2000 habitants), Vinezac, Joyeuse, Vogüé et Labeaume.

L'Ardèche est le berceau de la viticulture, c'est à la cave de Rosières que nous avons dégusté les vins de pays. Comme c'est aussi le pays du nougat, nous avons joué les gourmands lors de la visite d'une petite nougaterie artisanale avec la cuisson au chaudron.

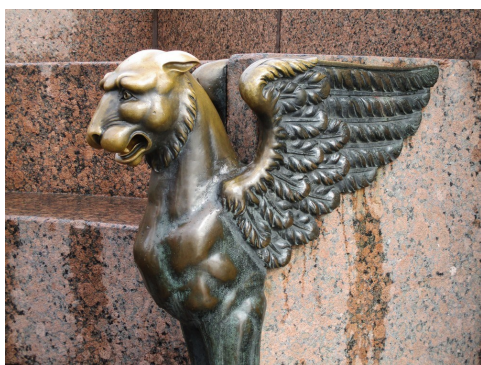
Enfin le dernier jour, une incursion dans le Gard nous a permis de sillonner la bamboueraie de Prafrance, vers Anduze ; ce fut l'occasion de découvrir quelques-unes des 240 espèces de bambous et d'arbres d'Afrique et d'Asie.

*Christiane Pothin*

## Voyage à Saint-Pétersbourg du 15 au 20 septembre 2018 avec Arvel

**N**ous étions 41 participants avec **Christophe**, notre accompagnateur.

Après un beau survol des Alpes et une escale à Francfort, nous sommes arrivés vers 20h au grand hôtel Nevsky, situé en plein centre de **Saint-Pétersbourg**



Dès le premier jour, avec Lena notre guide, nous avons visité la ville fondée en 1703 par Pierre Le Grand ; la cité s'est appelée ensuite Petrograd, Leningrad et à nouveau Saint-Pétersbourg en 1991. Nous avons pu voir l'église **St Nicolas-des-Marins** avec ses 5 coupes de style baroque, puis sur les bords de la Neva ce fut la visite incontournable aux 2 sphinx égyptiens, à la barbe postiche coupée et aux 2 griffons qui portent chance si on les touche ! Après le passage devant l'**Académie de Marine** sur l'île Basile, nous avons pris la direction de la **forteresse de St Pierre et St Paul**, cette dernière possédant la plus haute flèche de cathédrale de Russie (122,5 m).

C'est ici que l'on peut voir les tombeaux des empereurs et ceux de la famille royale depuis Pierre le Grand. Nous avons eu droit aux coups de canon de 12 heures qui permet de donner l'heure. Après un repas dans une jolie brasserie, nous avons admiré la **cathédrale Saint-Isaac** et ses 48 colonnes construites avec 52 marbres venant du monde entier.

Le lendemain, nous sommes partis en route vers le **palais de Tsarskoïe Selo**. Pour y accéder, nous avons traversé des zones de hauts immeubles gris et mornes datant de l'époque de Staline et de Brejnev. Nous avons vu le monument aux morts du siège de Stalingrad qui a duré 900 jours, avec 1 million de morts dont 600 000 décès de famine. Bientôt dans la ville de **Pouchkine** et le **palais de Tsarskoïe Selo** nous

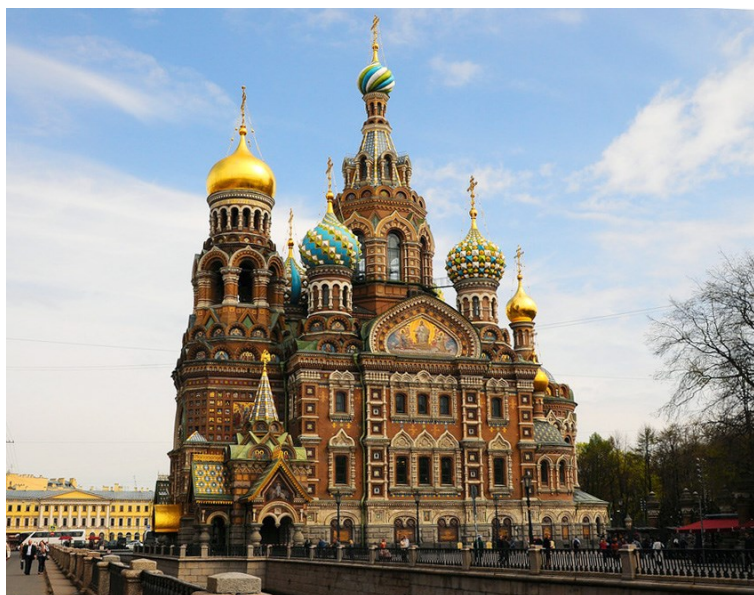
avons été éblouis par la **chambre d'Ambre** et nous avons admiré les parquets "refaits" magnifiquement. Nous avons terminé par la visite de **Pavlovsk** un palais qui fut ravagé par 2 fois et dont la restauration finie en 1978 est une réussite. Que de dorures ! Il fut offert par Catherine II à Paul I son fils mal aimé (mais bien loti !)

Le quatrième jour fut consacré à **L'Ermitage**, grandiose construction, d'une superficie de 233 000 m<sup>2</sup> : 60 000 œuvres y sont exposées, 455 salles sont ouvertes au public, l'escalier d'apparat est en marbre de Carrare ; on peut s'arrêter devant la rotonde aux colonnes de malachite et rêver dans la salle du trône blanc avec l'aigle bicéphale. Nous sommes aussi entrés dans le **Petit Ermitage** et la salle du Pavillon.

>>>



>>> Après la pause déjeuner gastronomique, c'est à nouveau l'émerveillement ; nous décou-



vrons la **cathédrale "Saint Sauveur sur le Sang Versé"** référence au sang versé à cet endroit lors de l'assassinat d'Alexandre II qui y fut mortellement blessé. L'architecture est surprenante, les bulbes sont polychromes et les dômes torsadés ; cet édifice fortement endommagé pendant la révolution russe a été restauré et il est ce jour un musée de la mosaïque. Après cette visite nous allons rejoindre le **Moïka** pour une croisière sur la **Neva** par le canal de la **Fon-tanka** et le canal **Kryokov** : c'est très beau, mais il fait bien froid !

Le lendemain matin, avec le palais de **Peterhof**, c'est la sortie vers le golfe de **Finlande**. **Peterhof**, c'est le Versailles russe avec ses magnifiques jets d'eau et ses jardins immenses, que nous traversons au pas de course ; que de touristes aussi !!

L'après-midi, quelque uns ont découvert le **Musée Russe**, ses icônes et réalisations d'artistes d'avant-garde.

Mais le séjour n'aurait pas été complet sans la visite d'une station de métro, en

compagnie de Christophe C'est un vrai musée avec des bas-reliefs représentant des scènes bucoliques, des tableaux vantant le travail manuel ou décrivant des scènes de paix avec les inévitables "faucille et marteau" on a pu voir des piliers entourés de verre sculpté et un buste de

Lénine. Avant de partir, un petit groupe s'est retrouvé au **palais Youssouпов** où Raspoutine fut assassiné, un palais très élégant, avec un superbe théâtre à l'italienne, rouge rococo de 180 places ; d'autres ont visité **Erarta**, un musée d'art contemporain, très intéressant.

Hélas, il fallait partir et nous pensions que le voyage aérien de retour serait sans histoire, mais

c'était sans compter l'accident de Monique renversée par une valise à l'aéroport de Francfort qui nous a fait regagner St-Exupéry, vers minuit avec 2 personnes en moins, Christophe étant resté auprès d'elle. Rassurez-vous, Monique va bien maintenant, après 6 jours (quand-même !) dans un hôpital allemand.

Il faut signaler l'excellent travail de nos guides particulièrement celui de Lena qui nous a donné énormément d'informations, et un très grand merci à notre accompagnateur.

Christophe toujours présent et de bonne humeur qui nous a permis d'organiser nos temps libres. Certains ont même assisté à des spectacles typiques comme les danses cosaques ou plus classiques comme le ballet Petrouchka, ou la Belle au Bois Dormant. Les plus courageux se sont retrouvés après 1h du matin pour l'ouverture des ponts sur la Neva !

*Sylvie Grenier*



## Journée de découverte du musée de Saint Romain en Gal et de la ville de Vienne en Isère

Ce 16 Mai 2018, un petit groupe avait répondu à la proposition de Robert Jaymond de le rejoindre chez lui pour covoiturier vers une « journée découverte dans le Viennois » à Saint Romain en Gal et la Vienne Antique.

A l'heure dite, ou presque, grâce au téléguidage par téléphone du dernier collègue attendu, nous démarrions en voiture. Une petite heure de route nous a fait traverser la plaine de la Bièvre où l'on apprenait que les cultures étaient victimes de la prolifération des rats, les rapaces n'étant plus là pour les détruire faute d'abris dans des haies.

**A**près avoir traversé Vienne, nous voilà sur l'autre rive du Rhône à **Saint Romain en Gal**, avec d'autres arrivants du Nord Isère pour constituer un groupe d'une bonne vingtaine.

En pénétrant dans le superbe Musée Gallo-Romain construit par le Département du Rhône, une immense fresque murale en mosaïque nous plonge dans l'ambiance du site. Une charmante guide nous conduit à l'extérieur où les vestiges mis à jour nous montrent comment la vie s'y déroulait grâce aux apports des Romains bien acceptés par les autochtones : on y imagine les thermes, ateliers, habitations, boutiques, mis à jour depuis 1967. Quelques reconstitutions de maisons orga-



nisées pour une vie confortable, et même des lieux de convivialité autour des latrines publiques, nous plongent dans un autre monde.

La visite du Musée révèle ensuite un agencement de trésors culturels et artistiques qu'on touche du doigt grâce à

l'ingénieuse présentation et aux commentaires de la guide. On y découvre des techniques de cons-

truction, des présentations d'habitats, des évocations de la vie quotidienne, des sculptures en marbre, pour mettre en valeur les croyances divines, qui démontrent une grande technicité et ont nécessité un important apport de main d'œuvre d'esclaves. On est surpris notamment par la recherche de matériaux permettant de réaliser de superbes contrastes de couleurs dans les mosaïques, provenant de carrières autour de la Méditerranée. Le clou de la visite est une grandiose réalisation sur fond vert, sur le thème de la vigne et de Bacchus provenant d'une habitation accueillante pour ses invités.

**U**n peu fourbus mais ravis, un bon repas à la Table de César nous remet en selle pour une visite de la **Vienne Antique**. La vie s'est recrée sur ce côté du fleuve après l'abandon du site visité précédemment à cause de catastrophes supposées du type incendie. Une autre charmante guide nous conduit à travers les ruelles jusqu'au Théâtre antique. Après une petite inquiétude due au malaise d'une collègue et rassurés par la diligente intervention

des pompiers, nous repartons pour la présentation des vestiges d'une ville devenue en quelques siècles un centre culturel et commercial de Gaule. La visite des arcades du Forum, lieu des débats collectifs, et du Temple d'Auguste et Livie nous montrent encore la vie de l'époque grâce à une vidéo.

Une fresque de peinture moderne sur le mur d'une maison nous ramène à la vie culturelle de la Vienne d'aujourd'hui, avec son célèbre festival annuel, sans oublier d'évoquer le riche passé qui nous a construits.

Merci à tous les organisateurs pour cette belle journée !

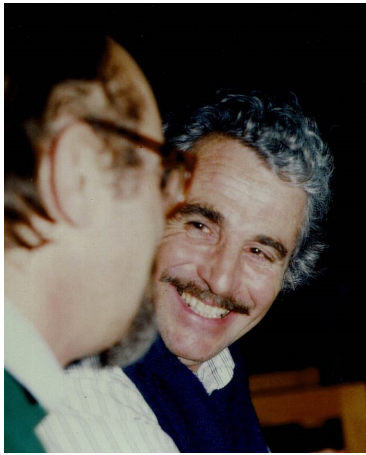
**Marie-Thérèse Cornut**



**L**a commission Détente et Culture organise une sortie à la journée, le 6 juin 2019 dans le Royans.

**Préprogramme de la journée :** visite de la grotte de Thaïs à St Nazaire en Royans - jardin des Fontaines pétrifiantes à la Sône - croisière sur l'Isère à bord du bateau à roue. **Coût :** environ 45€ comprenant visites, repas et bateau. **Afin de faciliter l'organisation,** les personnes intéressées sont priées de se signaler auprès de Dominique Martin qui recueillera les pré-inscriptions par mail "[famille.martin-rolland@orange.fr](mailto:famille.martin-rolland@orange.fr)" ou sur le téléphone fixe **04 76 70 16 05 (laisser un message)**. **Le programme définitif ainsi que les dernières précisions seront envoyés ultérieurement et directement aux personnes préinscrites.**

## Hommage à Jean ELDIN



### La CFDT perd un grand militant

**Jean ELDIN** vient de nous quitter au terme d'une longue maladie. Jean a exercé au sein de la CFDT de nombreuses responsabilités, du syndicat de la chimie et de l'Union Locale roussillonnaise à l'Union Départementale, du Conseil d'Administration de Rhône-Poulenc au Comité Economique et Social Régional. Profondément convaincu de la force de l'action collective, il est resté fidèle à ses convictions, dans une CFDT qu'il a toujours défendue quelles que soient les difficultés, avec force et détermination, mais aussi avec modestie et respect des autres.

C'était un ami chaleureux, sincère, franc, fidèle, dévoué, dont nous gardons précieusement le souvenir.

## Philippe LAVAL, adhérent de la première heure est décédé le 28 décembre 2018



C'était un militant au sein du CCAS de la Ville de Grenoble. Au Centre Communal du Logement (CCL), un des fleurons de la municipalité DUBEDOUT, Philippe participait à l'accueil des demandeurs de logement menacés d'expulsion dans le privé ou mis en insécurité pour cause d'insalubrité. Il les renseignait sur leurs droits, leur donnait des astuces et des conseils pour résister aux abus des propriétaires menaçants. Il aurait pu se contenter d'être un agent engagé au sein d'un service de qualité mais au sein de notre syndicat CFDT, dans la section du CCAS, Philippe était au cœur du combat pour la reconnaissance et l'intégration des métiers du sanitaire et du social dans la fonction publique territoriale, notamment infirmières, assistants sociaux et auxiliaires de puériculture afin qu'elles puissent bénéficier d'une progression de carrière.

Au CCAS de Grenoble pas question de s'en remettre à des délégués : l'esprit autogestionnaire d'après mai 68 soufflait encore à fond et c'est hors temps de travail et sur la base de multiples assemblées générales qu'il participait à faire avancer la cause des non-titulaires.

Ceux qui ont côtoyé Philippe regretteront son humour et son savoir-être, son humanisme nourri de connaissances historiques qu'il savait si bien partager. C'était un véritable conteur d'histoire avec un grand H, Histoire de France mais aussi d'Italie, vue du côté peuple surtout. Toute notre reconnaissance et notre amitié à Colette, son épouse très active dans notre syndicat, ainsi qu'à ses enfants.

## LES OUVRIÈRES DE LA SOIE (Nord-Dauphiné) sous la III<sup>ème</sup> République (1870-1940) Travaux et luttes de femmes par Andrée Gautier

Andrée Gautier est membre du Conseil ULR CFDT Grenoble-Agglomération.

Son livre de 74 pages réédition Cerfac, avril 2018, 20 € auprès de l'auteure. [andree.gautier38@gmail.com](mailto:andree.gautier38@gmail.com)

Édité une 1<sup>ère</sup> fois par l'AHPPV (Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais)

### Ce texte est un résumé d'une thèse d'histoire contemporaine soutenue en 1983 à Lyon II

Les femmes de la classe ouvrière ont laissé peu de traces de leurs souffrances, de leurs luttes et de leurs espoirs. Cette étude fait sortir de l'ombre les femmes qui ont travaillé à cette période de prospérité de l'industrie soyeuse en particulier à Voiron et alentours où une grève importante se produit en 1906 à la suite d'une diminution des rémunérations.

Si vous visitez ou organisez des visites du Musée de Bourgoin-Jallieu (impression sur soie) ou de celui de la Batie-Montgascon, n'hésitez pas à contacter Andrée, elle peut vous accompagner.

Sur le même thème, vous pouvez lire l'ouvrage de l'historienne Michelle Perrot "Mélancolie ouvrière", Edition Grasset, 2012, autour du personnage de Lucie Baud, ouvrière tisseuse et militante, ayant participé aux grèves de Vizille en 1905 et de Voiron en 1906.

Françoise Lapierre